

Le Quotidien

Statistique Canada

Le lundi 29 mai 2000
Pour être diffusé à 8 h 30

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Statistiques sur les tribunaux de la jeunesse, 1998-1999** 3
La charge de travail à laquelle doivent faire face les tribunaux de la jeunesse a diminué à la fin des années 1990, résultat d'une forte baisse du nombre de causes de crimes contre les biens. Les tribunaux de la jeunesse ont entendu 106 665 causes au cours de l'année financière 1998-1999, en baisse de 7,4 % par rapport à 1992-1993.

(suite à la prochaine page)



Rapports sur la santé

Printemps 2000

Le numéro du printemps 2000 de *Rapports sur la santé* renferme les articles suivants: «Les générations récentes sont-elles en meilleure santé?», «L'utilisation des contraceptifs oraux», «Soutien social aux aînés et soins à domicile», et «Vieillir chez soi ou en établissement: à quoi cela tient-il?».

Les *Rapports sur la santé* fournissent une analyse exhaustive et actuelle des données nationales et provinciales sur la santé ainsi que des statistiques de l'état civil découlant des bases de données administratives ou d'enquêtes. Ils visent un large public comprenant les professionnels de la santé, les chercheurs, les décideurs, les enseignants et les étudiants.

Le numéro du printemps 2000 de *Rapports sur la santé* (82-003-XPB, 35 \$ / 116 \$; 82-003-XIF, 26 \$ / 87 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Marie Beaudet au (613) 951-7025 (beaumar@statcan.ca), Division des statistiques sur la santé.



AUTRES COMMUNIQUÉS

Emploi, rémunération et heures de travail, mars 2000	6
Statistiques de bois à pâte et de déchets de bois, mars 2000	8
Éducation au Canada, 1999	8
Profil des bénévoles actifs	9

NOUVELLES PARUTIONS

10

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

Statistiques sur les tribunaux de la jeunesse

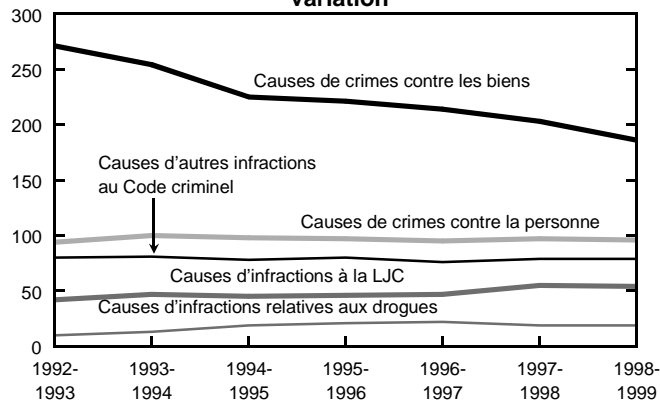
1998-1999

Selon les nouvelles données provenant de l'Enquête sur les tribunaux de la jeunesse (ETJ), la charge de travail à laquelle doivent faire face les tribunaux de la jeunesse a diminué à la fin des années 1990, résultat d'une forte baisse du nombre de causes de crimes contre les biens.

Les tribunaux de la jeunesse ont entendu 106 665 causes au cours de l'année financière 1998-1999, un chiffre en baisse de 7,4 % par rapport à 1992-1993. Au cours de la même période, le nombre de causes de crimes contre les biens a fléchi de 27,0 % pour s'établir à 45 566.

Le taux des causes de crimes contre les biens entendues devant les tribunaux de la jeunesse est passé de 271 causes pour 10 000 jeunes en 1992-1993 à 186 en 1998-1999. Par contraste, le nombre et le taux des causes de crimes contre la personne sont demeurés relativement stables pendant cette période de sept ans après avoir connu une augmentation assez importante entre 1992-1993 et 1993-1994.

Le taux des crimes contre les biens a accusé une forte baisse depuis 1992-1993 alors que les taux des autres types de causes ont subi moins de variation



Les 23 564 causes de crimes contre la personne enregistrées en 1998-1999 représentaient 22 % de toutes les causes devant les tribunaux de la jeunesse. Environ la moitié de ces causes de crimes contre la personne avaient trait à des voies de fait mineures, telles que le fait de pousser ou de gifler une personne, de lui donner des coups de poing et de proférer des menaces verbales en face à face.

Note aux lecteurs

Ce communiqué est fondé sur un Juristat dans lequel on analyse des données tirées de l'Enquête sur les tribunaux de la jeunesse (ETJ) qui est réalisée par le Centre canadien de la statistique juridique en collaboration avec les ministères des gouvernements provinciaux et territoriaux chargés des tribunaux de la jeunesse.

L'ETJ permet de recueillir des données auprès des tribunaux de la jeunesse sur les jeunes personnes âgées de 12 à 17 ans au moment de l'infraction, qui comparaissent relativement à des infractions à des lois fédérales. Dans ce rapport, les infractions à des lois fédérales comprennent les infractions au Code criminel, les infractions relatives aux drogues, les infractions à la Loi sur les jeunes contrevenants (LJC) et les infractions à d'autres lois fédérales. Tous les tribunaux de la jeunesse déclarent des données à l'ETJ depuis 1992-1993.

On a dénombré 4 716 causes d'infractions relatives aux drogues en 1998-1999, ce qui est plus de deux fois le nombre de causes enregistrées six ans auparavant, mais ce chiffre ne correspond qu'à un taux de 19 causes pour 10 000 jeunes. Les statistiques policières montrent que 6 jeunes sur 10 impliqués dans des infractions relatives aux drogues en 1998 ont été accusés de possession de cannabis.

Cinq infractions représentaient la majorité du volume des causes

Cinq infractions représentaient 59 % du volume des causes devant les tribunaux de la jeunesse en 1998-1999. Du point de vue de leur fréquence, ces infractions dépassaient de beaucoup tous les autres types d'infractions déclarés à l'ETJ.

Les causes de vol de biens de 5 000 \$ et moins représentaient la proportion la plus élevée du nombre de causes, soit 15 %, suivies des causes d'infractions à la Loi sur les jeunes contrevenants (LJC) (12 %). La vaste majorité des ces infractions à la LJC avaient trait au défaut de se conformer à une décision du tribunal.

Les introductions par effraction constituaient une autre tranche de 11 % des causes, suivies des autres infractions au Code criminel de nature administrative (11 %), telles que le défaut de comparaître en cour, le défaut de se conformer à une ordonnance antérieure de la cour et l'inobservation de l'engagement. Les voies de fait mineures représentaient 10 % de toutes les causes.

Les adolescentes étaient responsables d'une proportion croissante du nombre de causes

Les adolescentes représentaient une proportion croissante du volume des causes devant les tribunaux

de la jeunesse. En 1998-1999, elles étaient responsables de 21 % de toutes les causes, en hausse par rapport aux 18 % enregistrés en 1992-1993.

Les tribunaux de la jeunesse ont entendu 22 535 causes impliquant des adolescentes en 1998-1999, un chiffre en hausse de 8,5 % par rapport à six ans auparavant. Cette augmentation s'est reproduite dans la plupart des catégories d'infractions. Toutefois, elle était plus marquée dans trois catégories en particulier: celles des «autres» infractions au *Code criminel*, des crimes contre la personne et des infractions à la LJC.

En ce qui a trait aux crimes contre la personne, dans le cas des adolescentes, les hausses les plus importantes ont été enregistrées pour les causes de meurtre, de tous les types de voies de fait (à l'exception des voies de fait graves), de vol qualifié, d'enlèvement et de prise d'otage.

Bien que la proportion de crimes contre les biens impliquant des adolescentes ait très peu progressé, certaines infractions à l'intérieur de cette catégorie ont fait l'objet de hausses assez remarquables. Les adolescentes étaient responsables d'un nombre proportionnellement plus élevé de causes d'introduction par effraction, de prise de véhicule sans consentement, de faux prétexte, de possession de biens volés, de méfaits et de dommages.

Entre 1992-1993 et 1998-1999, on a observé un déclin de la proportion des causes d'infractions relatives aux drogues impliquant des adolescentes, le pourcentage passant de 15 % à 13 % de toutes les infractions relatives aux drogues. Toutefois, le nombre réel de causes impliquant des adolescentes est passé de 346 à 608 au cours de cette période. La proportion plus faible enregistrée en regard des adolescentes est attribuable à l'importante hausse du nombre total de causes d'infractions relatives aux drogues.

Les taux des causes étaient les plus élevés dans l'Ouest

Les taux des causes devant les tribunaux de la jeunesse étaient les plus élevés dans l'Ouest. En 1998-1999, les tribunaux de la jeunesse au Manitoba ont enregistré un taux de 871 causes pour 10 000 jeunes, suivis de ceux de la Saskatchewan (841) et de l'Alberta (671); pour ces trois provinces le taux était de beaucoup supérieur à la moyenne nationale de 435.

Les taux des causes les plus faibles ont été enregistrés au Québec, à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick et en Colombie-Britannique.

Les différences dans les taux des causes entre les provinces peuvent dépendre de plusieurs facteurs: la déclaration initiale des affaires criminelles à la police

par les citoyens, les programmes de déjudiciarisation de la police qui soustraient les jeunes à la procédure judiciaire et la disponibilité des programmes de mesures de rechange et les conditions qui y sont associées.

Taux des causes devant les tribunaux de la jeunesse et population des jeunes, 1998-1999

	% de la population des jeunes	% des causes devant les tribunaux de la jeunesse	Taux de causes pour 10 000 jeunes	var. en % par rapport à 1997-1998
Canada	100	100	435	-4
Terre-Neuve	2	2	432	-3
Île-du-Prince-Édouard	--	--	268	-14
Nouvelle-Écosse	3	3	419	-9
Nouveau-Brunswick	3	2	323	-13
Québec	23	11	201	4
Ontario	37	38	449	-8
Manitoba	4	8	871	11
Saskatchewan	4	8	841	-11
Alberta	11	16	671	6
Colombie-Britannique	13	11	369	-10

-- Moins de 1 %.

Depuis 1992-1993, les jeunes âgés de 16 et 17 ans ont comparu plus souvent devant les tribunaux de la jeunesse que les jeunes faisant partie d'autres groupes d'âge. En 1998-1999, les jeunes de ce groupe d'âge représentaient 51 % des causes, alors que les jeunes âgés de 12 et 13 ans en représentaient 11 %. Les adolescents de sexe masculin prédominaient dans tous les groupes d'âge.

Le traitement des causes a continué d'être rapide. En 1998-1999, près de la moitié des causes ont été réglées en deux mois et moins, de la première comparution à la détermination de la peine. Seulement 18 % des causes ont pris plus de 6 mois.

Des révisions à la LJC en 1995 ont permis le renvoi devant un tribunal pour adultes des causes de crimes contre la personne les plus graves impliquant des jeunes âgés de 16 et 17 ans. Toutefois, le renvoi devant un tribunal pour adultes est rarement ordonné et, en 1998-1999, ce jugement ne représentait que 0,1 % de toutes les causes. Parmi les 91 causes qui ont fait l'objet d'un renvoi devant un tribunal pour adultes, 59 % avaient trait à des crimes contre la personne et 30 %, à des crimes contre les biens. Près de 9 causes renvoyées sur 10 impliquaient des jeunes âgés de 16 et 17 ans.

La majorité des causes avec condamnation ont abouti à la probation

Depuis 1992-1993, environ les deux tiers des causes devant les tribunaux de la jeunesse se sont soldées par un verdict de culpabilité. La majorité des causes avec condamnation aboutissent à une peine

qui doit être purgée dans la collectivité. En 1998-1999, la probation était la peine la plus sévère dans 48 % des causes avec verdict de culpabilité. Huit peines de probation sur 10 étaient d'une durée de 12 mois ou moins.

On appelle la proportion des causes avec condamnation qui ont donné lieu à une peine de garde, le taux d'incarcération relativement à une infraction. En 1998-1999, le taux d'incarcération était élevé pour la tentative de meurtre (92 %), le meurtre et l'homicide involontaire (83 %) et les voies de fait graves (71 %). De même, certaines infractions de nature administrative avaient tendance à donner lieu à une peine de garde, telles que l'évasion et le fait d'être en liberté sans excuse (les deux 91 %).

La durée des peines de garde raccourcit

Les durées des peines de garde étaient plus courtes en 1998-1999. Environ 77 % des peines de garde étaient associées à des durées de trois mois et moins, en hausse par rapport à la proportion de 71 % enregistrée en 1992-1993. Deux des types de causes les plus fréquents, soit l'introduction par effraction et le vol de biens de 5 000 \$ et moins, se sont soldés par des peines de garde dont la durée médiane était de 3 mois en 1998-1999. La durée médiane de la peine de garde pour l'ensemble des causes était de un mois.

En 1998-1999, 4 condamnations sur 10 impliquaient des récidivistes. Plus le nombre de condamnations

antérieures était élevé, plus les peines imposées aux récidivistes étaient sévères.

Les multirécidivistes, c'est-à-dire les jeunes contrevenants qui ont encouru au moins trois condamnations antérieures, représentaient 12 % des causes avec condamnation. Les adolescents étaient près de deux fois plus susceptibles de devenir multirécidivistes que les adolescentes. Les multirécidivistes de sexe masculin représentaient 13 % du nombre de causes impliquant des adolescents alors que cette proportion n'était que de 7 % dans le cas des adolescentes.

Données stockées dans CANSIM: matrices 8900 à 8922.

La publication *Juristat: Statistiques sur les tribunaux de la jeunesse, faits saillants de 1998-1999* (85-002-XPF, 10 \$ / 93 \$; 85-002-XIF, 8 \$ / 70 \$) et *Tableaux de données sur les tribunaux de la jeunesse, 1998-1999* (85F0030XIF, 30 \$) sont maintenant en vente. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec la Sous-section de l'information et des services à la clientèle au (613) 951-9023 ou composez sans frais le 1 800 387-2231, Centre canadien de la statistique juridique.

Causes entendues devant les tribunaux de la jeunesse selon la catégorie principale de l'infraction

	1992-1993		1997-1998		1998-1999		1992-1993 à 1998-1999		1997-1998 à 1998-1999	
	Nombre	Taux pour 10 000 jeunes	Nombre	Taux pour 10 000 jeunes	Nombre	Taux pour 10 000 jeunes	Taux pour 10 000 jeunes (% de variation)	Taux pour 10 000 jeunes (% de variation)		
Total des causes	115 187	500	110 882	454	106 665	435	-13	-4		
Causes d'infractions contre la personne	21 653	94	23 711	97	23 564	96	2	-1		
Causes d'infractions contre les biens	62 456	271	49 602	203	45 566	186	-31	-9		
Causes d'autres infractions au Code criminel ¹	18 517	80	19 316	79	19 421	79	-1	0		
Causes d'infractions liées à la drogue	2 331	10	4 549	19	4 716	19	90	0		
Causes d'infractions à la LJC	9 780	42	13 442	55	13 289	54	28	-2		
Causes d'infractions aux autres lois fédérales	450	2	262	1	109	--		

¹ Comprend les infractions liées à la circulation.

-- Nombres infimes.

... N'ayant pas lieu de figurer.

AUTRES COMMUNIQUÉS

Emploi, rémunération et heures de travail

Mars 2000 (données provisoires)

En mars, la rémunération hebdomadaire moyenne pour l'ensemble des salariés s'est établie à 624,11 \$, en hausse de 2,02 \$ par rapport à février. La rémunération hebdomadaire moyenne était en hausse de 3,0 % par rapport à mars 1999.

Au cours des 12 derniers mois, la plus forte croissance de la rémunération a été enregistrée par la branche productrice de biens alors que les gains les plus significatifs ont été ceux des employés des industries manufacturières et de la construction.

Pour l'ensemble des secteurs d'activité économique, la rémunération hebdomadaire moyenne des salariés rémunérés à l'heure a été en forte croissance (+5,1 %) depuis mars 1999 à la suite d'une hausse du nombre d'heures payées de 2,0 % et d'une augmentation de la rémunération horaire de 3,0 %. Au cours de la même période, la rémunération hebdomadaire moyenne des employés à salaire fixe a augmenté de 3,2 % tandis que celle des employés rémunérés à la commission et des autres employés demeurait pratiquement inchangée.

La moyenne des heures payées des salariés rémunérés à l'heure a augmenté de 0,2 heure en mars pour se situer à 32,0 heures par semaine alors que la moyenne des heures supplémentaires était en hausse de 0,1 heure. La rémunération horaire moyenne des salariés rémunérés à l'heure est demeurée pratiquement inchangée en mars pour s'établir à 15,70 \$ (chiffre estimé).

En mars, le nombre de salariés inscrits sur les listes de paye a été en hausse pour un septième mois consécutif. Les employeurs ont ajouté 17 000 nouveaux salariés sur leurs listes de paye, des hausses importantes ayant été enregistrées dans les secteurs des services aux entreprises et des manufactures. À l'échelon provincial, l'Ontario et la Colombie-Britannique ont enregistré les plus fortes augmentations de l'emploi.

Nota: Statistique Canada a terminé l'inclusion des données administratives dans la production des estimations de l'emploi, de la rémunération et des

heures de travail en mai 1998 (troisième phase du remaniement). Par suite de ce changement méthodologique, il se peut que les estimations de l'emploi mesurées à partir de données administratives montrent un modèle saisonnier différent de celui des données obtenues auparavant. Cela pourrait toucher la comparabilité des séries chronologiques sur l'emploi et la rémunération.

À partir des données de janvier 2001, les estimations de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail seront basées sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) plutôt que sur la Classification type des industries de 1980. Parallèlement, les séries chronologiques seront révisées pour refléter les niveaux de l'emploi et la rémunération de la Phase III, obtenus à la suite de l'augmentation de l'utilisation des données administratives basées sur le SCIAN. De plus, les facteurs saisonniers seront révisés afin d'améliorer l'uniformité des estimations désaisonnalisées chronologiques. Pour plus de renseignements sur le SCIAN, consultez le site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca) ou communiquez avec Jean Leduc au (613) 951-4090 (labour@statcan.ca), Division de la statistique du travail. Télécopieur: (613) 951-4087.

Données stockées dans CANSIM: matrice 4285 à 4466, 4493, 4494, 9438 à 9452, 9639 à 9664 et 9899 à 9911.

Des données détaillées par secteur ainsi que d'autres indicateurs du marché du travail seront disponibles en juin en tableaux standards dans la publication mensuelle *Emplois, gains et durée du travail* (72-002-XPB, 32 \$ / 320 \$). Les moyennes annuelles pour 1999 sont maintenant disponibles dans CANSIM ainsi que dans des tableaux faits sur demande à la Division de la statistique du travail. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Jean Leduc au (613) 951-4090 (labour@statcan.ca), Division de la statistique du travail. Télécopieur: (613) 951-4087. □

Rémunération hebdomadaire moyenne pour l'ensemble des salariés

Groupe industriel (Classification type des industries de 1980)	Mars 1999	Février 2000 ^r	Mars 2000 ^p	Février à mars 2000	Mars 1999 à mars 2000
	données désaisonnalisées				
	\$			var. en %	
Ensemble des secteurs	606,20	622,09	624,11	0,3	3,0
Exploitation forestière et services forestiers	755,85	819,97	816,03	-0,5	8,0
Mines, carrières et puits de pétrole	1 108,16	1 130,36	1 136,56	0,5	2,6
Industries manufacturières	745,12	776,06	783,12	0,9	5,1
Construction	697,09	721,80	731,93	1,4	5,0
Transport et entreposage	736,67	749,19	743,62	-0,7	0,9
Communication et autres services publics	816,11	816,54	817,23	0,1	0,1
Commerce de gros	658,63	658,93	667,39	1,3	1,3
Commerce de détail	369,25	374,83	376,17	0,4	1,9
Intermédiaires financiers et assurances	793,65	825,87	836,25	1,3	5,4
Services immobiliers et agences d'assurances	648,52	631,86	629,36	-0,4	-3,0
Services aux entreprises	694,50	719,91	722,72	0,4	4,1
Services d'enseignement et services connexes	658,72	669,72	664,45	-0,8	0,9
Services de santé et services sociaux	522,27	532,45	534,52	0,4	2,3
Hébergement et restauration	236,89	242,74	242,30	-0,2	2,3
Administration publique	731,38	752,18	751,57	-0,1	2,8
Services divers	411,33	418,79	419,14	0,1	1,9
Provinces et territoires					
Terre-Neuve	539,14	553,71	556,54	0,5	3,2
Île-du-Prince-Édouard	484,42	488,16	494,87	1,4	2,2
Nouvelle-Écosse	513,65	517,22	524,03	1,3	2,0
Nouveau-Brunswick	518,26	546,40	550,07	0,7	6,1
Québec	567,71	578,56	582,08	0,6	2,5
Ontario	645,15	664,94	666,26	0,2	3,3
Manitoba	540,10	558,73	561,34	0,5	3,9
Saskatchewan	538,79	556,70	559,28	0,5	3,8
Alberta	620,42	636,15	641,56	0,9	3,4
Colombie-Britannique	625,43	637,22	636,65	-0,1	1,8
Yukon	673,00	695,58	706,73	1,6	5,0
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	723,44	809,46	807,06	-0,3	11,6

^r Données révisées.

^p Données provisoires.

Nombre de salariés

Groupe industriel (Classification type des industries de 1980)	Janvier 1999	Février 2000 ^r	Mars 2000 ^p	Janvier à février 2000	Février à mars 2000
	données désaisonnalisées				
	en milliers			var. en %	
Ensemble des secteurs	12 022	12 043	12 060	0,2	0,1
Exploitation forestière et services forestiers	68	68	69	0,0	1,5
Mines, carrières et puits de pétrole	144	143	144	-0,7	0,7
Industries manufacturières	1 980	1 985	1 992	0,3	0,4
Construction	554	559	560	0,9	0,2
Transport et entreposage	512	514	515	0,4	0,2
Communication et autres services publics	388	388	388	0,0	0,0
Commerce de gros	788	794	795	0,8	0,1
Commerce de détail	1 445	1 454	1 457	0,6	0,2
Intermédiaires financiers et assurances	530	527	527	-0,6	0,0
Services immobiliers et agences d'assurances	197	196	195	-0,5	-0,5
Services aux entreprises	915	920	929	0,5	1,0
Services d'enseignement et services connexes	926	926	925	0,0	-0,1
Services de santé et services sociaux	1 221	1 222	1 222	0,1	0,0
Hébergement et restauration	869	871	872	0,2	0,1
Administration publique	679	679	680	0,0	0,1
Services divers	718	723	724	0,7	0,1
Provinces et territoires					
Terre-Neuve	154	155	156	0,6	0,6
Île-du-Prince-Édouard	54	53	53	-1,9	0,0
Nouvelle-Écosse	338	338	337	0,0	-0,3
Nouveau-Brunswick	270	269	267	-0,4	-0,7
Québec	2 854	2 855	2 859	0,0	0,1
Ontario	4 733	4 751	4 760	0,4	0,2
Manitoba	468	471	472	0,6	0,2
Saskatchewan	361	362	359	0,3	-0,8
Alberta	1 258	1 260	1 256	0,2	-0,3
Colombie-Britannique	1 496	1 499	1 505	0,2	0,4
Yukon	16	16	16	0,0	0,0
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	27	28	27	3,7	-3,6

^r Données révisées.

^p Données provisoires.

Statistiques de bois à pâte et de déchets de bois

Mars 2000

En mars dernier, les arrivages de bois à pâte ont atteint 3 244 410 mètres cubes, en baisse de 2,4 % par rapport aux 3 324 579 mètres cubes de mars 1999. Les arrivages de déchets de bois ont augmenté de 8,7 %, passant de 7 142 635 mètres cubes en mars 1999 à 7 767 064 mètres cubes en mars 2000. La consommation de bois à pâte et de déchets de bois a totalisé 10 269 751 mètres cubes, en hausse de 4,0 % comparativement aux 9 878 154 mètres cubes de mars 1999.

Les stocks de fermeture pour le bois à pâte et les déchets de bois se sont établis à 15 892 337 mètres cubes, en hausse de 0,7 % par rapport aux 15 784 149 mètres cubes de mars 1999.

Les données de 1999 ont été révisées.

Données stockées dans CANSIM: matrice 54.

Le numéro de mars 2000 de *Statistiques de bois à pâte et de déchets de bois* (25-001-XIB, 6 \$ / 55 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Gilles Simard au (613) 951-3516 (simales@statcan.ca), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie.

Éducation au Canada

1999

Vous êtes intéressé à avoir plus de données sur l'éducation au Canada? Vous aimeriez étudier plus à fond certaines questions et tendances? Consultez alors *L'éducation au Canada*, notre revue annuelle de

statistiques sur l'éducation au pays. Cette publication comprend des données sur les établissements, les effectifs, les diplômés, les enseignants et les finances pour tous les niveaux d'enseignement. En 206 pages, ses 71 tableaux donnent un bon aperçu des variables clés de l'éducation au Canada.

Des séries chronologiques portant sur dix ans illustrent la plupart des variables à l'échelle du pays et des séries sur cinq ans sont présentées à l'échelon provincial. La publication offre des données démographiques, tirées du recensement du Canada, ainsi que des données sur le niveau de scolarité et les taux d'activité et de chômage chez les adultes, tirés de l'Enquête sur la population active.

L'éducation au Canada, 1999 (81-229-XPB, 51 \$; 81-229-XIB, 38 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Jim Seidle au (613) 951-1500 (jim.seidle@statcan.ca), Centre de la statistique de l'éducation. Télécopieur: (613) 951-9040. Pour des renseignements généraux, communiquez avec Sharon-Anne Borde au (613) 951-1503 (sharon-anne.borde@statcan.ca), Centre de la statistique de l'éducation. Télécopieur: (613) 951-9040. Vous pouvez également communiquer avec le Centre de la statistique de l'éducation (educationstats@statcan.ca) en composant sans frais le 1 800 307-3382. ■

Profil des bénévoles actifs

Quatre millions de Canadiens donnent plus de 60 heures de leur temps chaque année à titre de bénévoles. Le

rapport intitulé *Les caractéristiques distinctives des bénévoles actifs au Canada* trace un portrait statistique détaillé de ces personnes.

Ce rapport est fondé sur une étude portant sur l'analyse des données de l'Enquête nationale de 1997 sur le don, le bénévolat et la participation. Un échantillon de 18 301 Canadiens âgés de 15 ans et plus ont participé à l'enquête.

L'étude trace le profil des principales caractéristiques des bénévoles actifs à partir d'un examen de quelque 50 traits. Partout au Canada, l'une des caractéristiques qui distinguent la plupart des bénévoles actifs des autres Canadiens est leur haut niveau d'engagement. En effet, non seulement font-ils du bénévolat, mais ils versent aussi des dons de charité, prêtent secours de façon non officielle et participent à des activités sociales et communautaires. L'étude révèle également qu'il existe divers modèles de caractéristiques distinctives des bénévoles selon les diverses collectivités et régions du pays dans lesquelles ils vivent.

Le rapport intitulé *Les caractéristiques distinctives des bénévoles actifs au Canada* (75F0033MIF, gratuite) fait partie d'une série d'études sur le secteur sans but lucratif menées dans le cadre du Projet de base de connaissances sur le secteur des organismes sans but lucratif. Vous pouvez le consulter dans le site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca). Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Paul Reed au (613) 951-8217 (reedpau@statcan.ca), spécialiste supérieur des sciences sociales, Statistique Canada. ■

NOUVELLES PARUTIONS

Statistiques de bois à pate et de déchets de bois,
mars 2000
Numéro au catalogue: **25-001-XIB** (6\$/55\$).

L'éducation au Canada, 1999
Numéro au catalogue: **81-229-XIB** (38\$).

L'éducation au Canada, 1999
Numéro au catalogue: **81-229-XPB** (51\$).

Rapports sur la santé, printemps 2000
Numéro au catalogue: **82-003-XIF** (26\$/87\$).

Rapports sur la santé, printemps 2000
Numéro au catalogue: **82-003-XPB** (35\$/116\$).

Statistiques sur les tribunaux de la jeunesse, faits saillants de 1998-1999, vol. 20, n° 2
Numéro au catalogue: **85-002-XIF** (8\$/70\$).

Statistiques sur les tribunaux de la jeunesse, faits saillants de 1998-1999, vol. 20, n° 2
Numéro au catalogue: **85-002-XPB** (10\$/93\$).

Tableaux de données sur les tribunaux de la jeunesse, 1998-1999
Numéro au catalogue: **85F0030XIF** (30\$).

Enquête sur la commercialisation de la propriété intellectuelle dans le secteur de l'enseignement supérieur, 1999
Numéro au catalogue: **88F0006XIB**
(Gratuit).

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par: -XIB ou -XIF représentent la version électronique en vente sur Internet, -XMB ou -XMF la version microfiche et -XPB ou -XPB, la version papier.

Pour commander les publications

Pour commander les publications par téléphone:

Ayez en main: • Titre • Numéro au catalogue • Numéro de volume • Numéro de l'édition • Numéro de VISA ou de MasterCard.


Au Canada et aux États-Unis, composez:	1 800 267-6677
Pour les autres pays, composez:	1 613 951-7277
Pour envoyer votre commande par télécopieur:	1 877 287-4369
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte:	1 800 700-1033

Pour commander par la poste, écrivez à: Gestion de la circulation, Division de la diffusion, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet: écrivez à order@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca), sous les rubriques *Produits et services*, *Publications téléchargeables*.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.

Catalogue 11-001F *Quotidien* 11 (210) (50) (00000001)



Le Quotidien

Statistique Canada

Le jeudi 4 juin 1997
Pour être diffusé à 8 h 30



PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Transport urbain, 1996** 2
Malgré la pénurie associée aux services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recouru. En 1996, les Canadiens ont effectué en moyenne quelque 46 déplacements au travail par semaine en transport urbain, soit le niveau le plus bas enregistré au cours des 25 dernières années.
- **Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'œuvre, 1996** 5
À l'issue de la croissance de l'industrie et des emplois, la hausse de la productivité des entreprises canadiennes en 1996 a été considérablement inférieure.

AUTRES COMMUNIQUÉS

- Indice des offres d'emploi, mai 1997 10
- Enquête sur les anticipations à court terme 10
- Ajuste en termes réels, septembre-juin 1997 11
- Production d'œufs, avril 1997 11

NOUVELLES PARUTIONS 12

Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001F.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à listproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez: subscribe quotidien prénom et nom.

Rédactrice: Julie Bélanger (613) 951-1187, belajul@statcan.ca

Chef de la Diffusion officielle: Madeleine Simard (613) 951-1088, simamad@statcan.ca

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2000. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source: Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire: Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001F au catalogue, date et numéros de page.